



Cliff

L'association française des professionnels
de la communication financière

■ FAVORISER

les partages d'expériences

■ PROMOUVOIR

le statut d'*Investor Relations*

■ EXPRIMER

l'opinion des *Investor Relations*

■ FORMER

aux métiers de la communication financière

Créé en 1987, le Cliff est l'association française des professionnels de la communication financière.

Il regroupe environ 240 membres issus de sociétés cotées, représentant 90% de la capitalisation boursière de la Place de Paris, ainsi que des consultants et des experts dans des domaines liés à la communication financière.

À ce titre, le Cliff est une institution reconnue en France. Il participe à la valorisation de la profession grâce à ses activités favorisant le partage d'expériences, d'expertises et de nouveautés, grâce également à son programme de formation unique en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine et à sa contribution au guide annuel "Cadre et Pratiques de Communication Financière".

Les missions du Cliff

- **Favoriser** les partages d'expériences en offrant un lieu d'échanges, de réflexion et d'entraide.
- **Promouvoir** le statut d'*Investor Relations*, dont les responsabilités et le périmètre d'intervention ne cessent de s'élargir.
- **Exprimer** l'opinion des *Investor Relations* et formuler des recommandations auprès des différents acteurs et régulateurs des marchés financiers, sur les questions touchant à l'organisation, à la diffusion et à la déontologie de l'information et de la communication financière.
- **Former** aux métiers de la communication financière et des relations investisseurs.

Les valeurs fondamentales du Cliff

■ PROFESSIONNALISME ■ PARTAGE ■ CONFIANCE ■ ÉTHIQUE ■ CONVIVIALITÉ

Les activités du Cliff

■ ACTIVITÉS ET SERVICES DESTINÉS AUX MEMBRES

✓ INFORMATION ET PARTAGES D'EXPÉRIENCES

Le Cliff organise des **rencontres entre professionnels et avec des experts**, animées par des membres qui peuvent avoir recours à des compétences externes. Ces réunions thématiques suscitent débats et réflexions sur des thèmes d'actualité, en lien avec les fondamentaux du métier et son évolution prospective. Elles se déroulent essentiellement sous la forme de petits-déjeuners/débats et d'un séminaire annuel.

Les membres émetteurs du Cliff peuvent à tout moment solliciter leurs pairs sur des questions spécifiques. Ces **enquêtes** sont un moyen rapide et efficace de partager les bonnes pratiques.

Chaque année, le Cliff réalise un **baromètre** thématique, ainsi que plusieurs **études**, sur des pratiques au cœur du métier des *Investor Relations*.

✓ RÉFLEXIONS SUR NOS MÉTIERS

Les **groupes de travail**, permanents ou ponctuels, rassemblent plusieurs membres, éventuellement en collaboration avec des représentants d'autres associations ou organismes de Place, qui se réunissent plusieurs fois par an pour réfléchir à des sujets de fond. Leurs conclusions sont restituées aux adhérents et, le cas échéant, à une plus large audience.

✓ RÉSEAU

Organisées à l'initiative d'un adhérent, les **tables ouvertes** réunissent des membres en petit comité, leur offrant ainsi l'opportunité de débattre de leurs préoccupations de façon informelle. Ces rendez-vous, ainsi que les autres **moments de convivialité** proposés dans le cadre des rencontres, sont autant d'occasions de tisser des liens privilégiés avec leurs homologues.

✓ ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

Le site Internet du Cliff comporte un espace "**Mobilité des IRs**" permettant aux adhérents ou à des cabinets de recrutement de déposer des offres d'emploi. L'Association a également créé un statut de **membre temporaire** pour accueillir d'anciens membres en recherche d'emploi.

Enfin, l'**Accompagnement Bienveillant et Chaleureux de l'IR** met en relation IR récents dans leur fonction et IR expérimentés pour un *mentoring* personnalisé d'un an.

✓ BASE DE DONNÉES

La **partie privée du site www.cliff.asso.fr** offre de nombreux contenus susceptibles de faire gagner un temps précieux : actualités, contenus pratiques, résultats d'enquêtes, présentations, transcriptions, comptes rendus et/ou conclusions de toutes les activités sont mis à disposition des membres, qui bénéficient ainsi de toutes les informations, qu'ils aient assisté ou non aux réunions.

■ INTERVENTIONS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

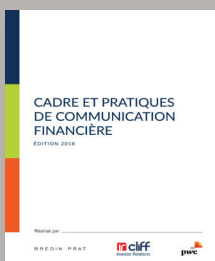
En tant qu'association française des professionnels de la communication financière, le Cliff est le porte-parole de ses adhérents auprès de la communauté économique et financière, tant en France qu'à l'international.

À ce titre, il participe à des groupes de travail et commissions consultatives, s'exprime et formule des recommandations sur toutes les questions liées à l'organisation, à la diffusion et à la déontologie de la communication financière, notamment auprès :

- ✓ des instances de Place (AMF, ESMA, Euronext, Paris EUROPLACE...);
- ✓ d'instances représentatives des dirigeants d'entreprises et administrateurs (AFEP, IFA, MEDEF);
- ✓ d'associations professionnelles (AFG, AFTE, AFTI, ANSA, DFCG, MIDDLENEXT, SFAF...);
- ✓ d'associations internationales d'*Investor Relations* (BellIR, DIRK, FIR, IRS, NEVIR, NIRI, PIRA...).
- ✓ des médias.

PUBLICATIONS SPÉCIALISÉES

Le Cliff participe à l'élaboration et à l'édition d'ouvrages de référence liés à la communication financière et de chartes qui fixent les principes et bonnes pratiques pour les acteurs de l'écosystème.



- Le Cliff est partie prenante dans l'édition du guide "Cadre et Pratiques de Communication Financière" (en versions française et anglaise, actualisé chaque année), en partenariat avec le cabinet d'avocats Bredin Prat et le cabinet de conseil, d'audit et d'expertise comptable PwC.
- En collaboration avec la SFAF (Société Française des Analystes Financiers), le Cliff a publié une "Charte de la Communication Financière".
- Le Cliff a rédigé avec l'IFA (Institut Français des Administrateurs) un recueil sur les "Relations entre Direction Générale et Conseil d'Administration sur les sujets de Communication Financière".

■ FORMATION



Le Cliff a lancé en 2013, en partenariat avec l'**Université Paris-Dauphine**, un programme unique de formation professionnelle continue, ouvert à un large public, qui a déjà formé plus de 220 personnes de 110 sociétés.

Des professionnels aux interlocuteurs des IR de toutes les divisions de l'entreprise, en passant par les personnes récentes dans la fonction ou souhaitant s'y impliquer, ce programme complet est adapté aux besoins de chacun.

Il traite l'ensemble des thématiques des métiers de la communication financière et des relations investisseurs sous le double angle académique et pratique, grâce à un éventail d'intervenants : professeurs de l'Université Paris-Dauphine et professionnels experts, IR mais aussi financiers, juristes, auditeurs, communicants... **La certification IR Fundamentals** Cliff / Université Paris-Dauphine est unique en France et un gage de professionnalisme pour ceux qui l'obtiennent.

L'INVESTOR RELATIONS

Qui est l'Investor Relations ?

L'*Investor Relations* est la personne déléguée par la Direction générale de l'entreprise pour s'adresser en son nom aux acteurs de la communauté économique et financière, principalement les analystes financiers, gérants de portefeuille, investisseurs institutionnels en actions et obligations, actionnaires individuels et régulateurs.

Quelle est sa mission ?

L'*Investor Relations* conçoit une politique de communication financière ciblée, dans le respect des principes d'égalité et d'homogénéité de traitement de l'information. Sa mission consiste à **créer une relation de confiance avec les différentes parties prenantes, en étant une source d'information fiable et pertinente pour faciliter la prise de décision des investisseurs comme du management, ceci dans un cadre réglementaire très strict.**

Son rôle est central dans la mise en œuvre des objectifs de l'entreprise en matière de communication financière :

- faire en sorte, dans ses relations avec l'extérieur, que le marché valorise au mieux l'entreprise dans la durée, en expliquant sa stratégie, son *business model* et son écosystème ;
- apporter de la valeur ajoutée en interne, en retraitant les informations obtenues dans le marché pour qu'elles soient utiles au management ;
- diffuser en interne la culture "*Investor Relations*", particulièrement sur la gestion de l'information privilégiée ;
- s'assurer de la cohérence de toutes les formes de communication de l'entreprise.

Quelles sont les qualités requises ?

Du fait de l'internationalisation et de la complexité croissante des marchés financiers, du profil diversifié des intervenants, des contraintes réglementaires et de l'accélération de la circulation de l'information, le métier d'*Investor Relations* est devenu transversal et pluridisciplinaire, requérant toujours plus de compétences et de professionnalisme : finance, communication, juridique, stratégie d'entreprise, gouvernance, RSE, compréhension d'un environnement mondial de plus en plus mouvant.

